

APPEL D'OFFRES

Colisée Vidéotron - Ajout d'un abri pour persiennes

La Ville de Trois-Rivières demande des soumissions pour l'ajout d'un abri pour persiennes sur le toit du Colisée Vidéotron, et ce, sous forme de prix forfaitaire (7000015398).

Les documents sont disponibles uniquement sur le site Web du système électronique d'appels d'offres (sé@o) approuvé par le gouvernement du Québec, à l'adresse www.seao.ca. Le numéro de contrat ci-dessus mentionné doit alors être indiqué.

Les soumissions transmises sur support papier doivent être déposées au bureau de la greffière situé au 1325, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3, soit en les déposant dans la boîte extérieure, accessible de 8 h 30 à 16 h 30 (verrouillée et inaccessible en dehors des heures mentionnées) identifiée « Dépôt de soumissions », adjacente à la porte d'entrée de l'hôtel de ville ou soit en les remettant à l'agent de sécurité à l'entrée de l'hôtel de ville avant 11 h le 5 mai 2026.

Les soumissions transmises par voie électronique doivent être effectuées par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-haut avant 11 h le 5 mai 2026.

L'ouverture des soumissions se fera au bureau de la greffière, le même jour, sera filmée et pourra être visionnée sur le site web de la Ville.

La Ville de Trois-Rivières ne s'engage pas à accepter la plus basse des soumissions reçues ni aucune de celles-ci. Le présent avis ne confère aucun droit à quiconque et ne crée aucune obligation à la Ville.

Trois-Rivières, ce 18 avril 2026.

M^e Pierre-Yves Brouillette, notaire